

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2016

L'an deux mil seize et le quinze avril à 20 heures 30.

Le conseil municipal de la Commune de CERESTE a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT, sous la présidence de Gérard BAUMEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Etaient présents à cette assemblée : 13 membres.

Procuration : de Line ARNAUD à Pierrette FRIMAS

Secrétaire de séance : Geneviève MAZUEL

Date de la convocation : 11 avril 2016

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 février 2016

Adopté à l'unanimité

EN PREAMBULE A L'ORDRE DU JOUR

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- **Régularisation de la parcelle E 128**
- **Subvention aux associations**

Ordre du jour

1. BUDGETS :

- **Approbation des comptes de gestion : commune, ancienne gendarmerie, patrimoine classé et Centre Communal d'Actions Sociales**
 - **Approbation des comptes administratifs : commune, ancienne gendarmerie, patrimoine classé et Centre Communal d'Actions Sociales**
- 2. Affectation du résultat 2015 : commune, ancienne gendarmerie, patrimoine classé et Centre Communal d'Actions Sociales**
 - 3. Vote des taux d'imposition 2016**
 - 4. Budgets primitifs 2016 : Commune et Patrimoine Classé**
 - 5. Demande de financement à l'Agence de l'Eau pour une acquisition foncière dans le cadre de la convention « prairies humides »**
 - 6. Accord de principe sur le compromis de la vente des Aires**

Questions diverses

1. Approbation des comptes administratifs, comptes de gestion et affectation du résultat 2015 : commune, ancienne gendarmerie, patrimoine classé et centre communal d'actions sociales.

Jean-Louis de BOISSEZON présente les comptes administratifs 2015 de la commune, de l'ancienne gendarmerie et du patrimoine classé qui sont conformes aux comptes de gestion 2015 préparés par la trésorerie de Forcalquier.

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pour la présentation des comptes administratifs et ne prend pas part au vote.

Compte administratif de la commune et affectation du résultat 2015

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		867 705.39	316 323.02		316 323.02	867 705.39
Opérations de l'exercice	1 273 451.09	1 645 207.50	550 707.97	466 467.02	1 824 159.06	2 111 674.52
TOTAUX	1 273 451.09	2 512 912.89	867 030.99	466 467.02	2 140 482.08	2 979 379.91
Résultat de clôture		1 239 461.80	400 563.97			838 897.83
Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire budget ANCIENNE GEND.		275 625.41	293 899.08		18 273.67	
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015		1 198 764.19	694 463.05			504 301.14
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		838 897.83
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		449 341.37

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement :
694 463.05 € au compte 1068 et 504 301.14 € au compte 002

Compte administratif du budget Ancienne Gendarmerie et affectation du résultat 2015

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		287 879.08	285 999.34			1 879.74
Opérations de l'exercice	12 253.67		19 326.84	11 427.10	31 580.51	11 427.10
TOTAUX	12 253.67	287 879.08	305 326.18	11 427.10	31 580.51	13 306.84
Résultat de clôture		275 625.41	293 899.08		18 273.67	
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total	20 153.41	

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement :
275 625.41 € au compte 1068

Compte administratif du budget Patrimoine Classé et affectation du résultat 2015

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		6 728.49		13 849.70		20 578.19
Opérations de l'exercice		30.00				30.00
TOTAUX		6 758.49		13 849.70		20 608.19
Résultat de clôture		6 758.49		13 849.70		20 608.19
Restes à réaliser						
Besoin/excédent de financement Total						20 608.19

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement :
6 758.49 € au compte 002

Isabelle AMYOT, vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales présente le compte administratif 2015 qui est conforme au compte de gestion 2015 préparé par la trésorerie de Forcalquier.

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pour la présentation des comptes administratifs et ne prend pas part au vote.

Compte administratif du budget Centre Communal d'Actions Sociales et affectation du résultat 2015

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 706.70				4 706.70
Opérations de l'exercice	891.59	800.00			891.59	800.00
TOTAUX	891.59	4 876.70			891.59	4 706.70
Résultat de clôture		4 615.11				4 615.11
Restes à réaliser						
Besoin/excédent de financement Total					91.59	

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement :
4 615.11 € au compte 002

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs, les comptes de gestion et les affectations du résultat proposés.

Vote des taux d'imposition 2016

Considérant que des économies sur les dépenses de fonctionnement vont être réalisées pour compenser la baisse des dotations de l'Etat. Le budget primitif 2016 peut être voté en équilibre, cette année encore, sans procéder à une augmentation des taux communaux d'imposition.

Les taux d'imposition 2016 sont donc maintenus à :

- 16.91 % : taxe d'habitation
- 38.61 % : taxe foncière bâtie
- 29.13 % : taxe foncière non bâtie

Le conseil municipal approuve ces taux d'imposition.

BUDGETS PRIMITIFS 2016

Commune

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	2 111 666.14 €	1 607 365.00 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0	0
002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0	(si excédent) 504 301.14 €
TOTAL de la section de FONCTIONNEMENT	2 111 666.14 €	2 111 666.14 €

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	929 089.14 €	1 623 552.19 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0	0
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(si solde négatif) 694 463.05 €	(si solde positif) 0
TOTAL de la section d'investissement	1 623 552.19 €	1 623 552.19 €

TOTAL DU BUDGET	3 735 218.33 €	3 735 218.33 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

Le conseil municipal à l'unanimité vote le budget primitif présenté.

Patrimoine classé

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	6 758.49 €	0
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0	0
002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0	(si excédent) 6 758.49 €
TOTAL de la section de FONCTIONNEMENT	6 758.49 €	6 758.49 €

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	13 849.70 €	0
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0	0

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(si solde négatif) 0	(si solde positif) 13 849.70 €
TOTAL de la section d'investissement	13 849.70 €	13 849.70 €

TOTAL DU BUDGET	20 608.19 €	20 608.19 €
------------------------	--------------------	--------------------

Le conseil municipal à l'unanimité vote le budget primitif présenté.

Subventions aux associations 2016

Amicale des sapeurs-pompiers	1 200 €
Anciens combattants	300 €
Animation et sauvegarde du Prieuré de Carluc	1 400 €
Football Club	2 000 €
La Strada	600 €
Judo club	1 000 €
Prévention routière	100 €
Sté de Chasse « la cérestaine »	1 000 €
Danse et Gym EPGV	500 €
Fondation du patrimoine	100 €
Amicale du Personnel communal	1 500 €
Cinabre	800 €
La Boule Cérestaine	270 €
Comité d'animation	3 600 €

Considérant les restrictions budgétaires, les demandes des associations ont été acceptées, sauf celles qui demandaient une augmentation, dans ce cas les subventions attribuées cette année restent identique à celles de l'an dernier.

Toutefois, certains élus souhaitent que les associations s'investissent davantage au sein de l'école dans le cadre des rythmes scolaires.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte d'attribuer les subventions énumérées ci-dessus.

Demande de financement à l'Agence de l'Eau pour une acquisition foncière dans le cadre de la convention « prairies humides »

Lors du dernier conseil municipal la commune et le Conservatoire des Espaces Naturels se sont positionnés pour l'achat de 3 parcelles (C 53 – C 58 et C 92) au lieu-dit l'Adrianse pour une superficie de 4 980 m². Cet achat peut être subventionné par l'Agence de l'Eau car ces parcelles se situent dans des zones humides prioritaires du SAGE du Calavon et sont inscrites comme zone de valeur biologique majeures dans la Charte du Parc Naturel Régional du Luberon et en site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme ».

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à solliciter l'Agence de l'Eau pour une aide financière la plus élevée et à signer les documents.

Régularisation de la parcelle E 128

Au lieu-dit la Bastide basse, le tracé de la route communale n'est pas conforme au plan cadastral, parcelle E 128 appartenant à la famille Simondi. Afin de régulariser cet état de fait, Monsieur Simondi a proposé la vente d'une partie de cette parcelle pour l'euro symbolique et la mairie paiera les frais de géomètre et de notaire. La mairie aménagera cet espace pour un emplacement de containers à ordures ménagères.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à mener à bien ce dossier.

Accord de principe sur le compromis de la vente des Aires

N'ayant pas reçu à ce jour la proposition de compromis de la part du Notaire de l'opérateur de l'aménagement de ce quartier, le point de l'ordre du jour est reporté au prochain conseil municipal.

INFORMATIONS

- **Dimanche 26 juin 2016** : 2ème ronde cycliste de CERESTE
- **2 enquêtes publiques vont avoir lieu en mairie : modification du Plan Local d'Urbanisme (enquête du 27/4/2016 au 6/06/2016) et Plan de prévention des risques naturels (enquête du 21/04/2016 au 20/05/2016)**
- **Présentation du Plan Communal de Sauvegarde**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00